

Décision DG-2026-20 relative à la composition du Comité local de sélection MCF HCA catégorie 1 – phase Concours

LE DIRECTEUR

Vu le code de l'Education notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1 ;
 Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
 Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;
 Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ensa ;
 Vu l'avis n°2026/CPS-restreint/024 du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte le 10 mars 2026 fixant la composition nominative des comités de sélection ;
 Vu le règlement intérieur du comité de sélection de l'ensa Nantes pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Histoire et cultures architecturales (HCA) en catégorie 1,

DECIDE

Article 1^{er} : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline HCA est fixée à 11 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement du Maître de Conférences est fixée comme suit :

ENSA NANTES	
Référence de la fiche de poste : 2025-2129545 - Maître de Conférences des ENSA, catégorie 1	
Discipline : HCA	

Membres appartenant à l'ensa Nantes				
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Discipline
1	Mme	BOUYASSE-MESNAGE	Stéphanie	HCA
2	M	ABADIE	Shahram	HCA
3	M	MASSIRE	Hugo	HCA
4	Mme	BOYER	Pauline	ATR
Membres extérieurs à l'ensa Nantes				
5	M	RENARD	Thomas	Histoire de l'Art
6	Mme	DIENER	Amandine	HCA
7	Mme	GUILLERM	Élise	HCA
8	M	MAURER	Pierre	HCA
9	Mme	GAIMARD	Marie	HCA
10	Mme	AYMARD	Diane	HCA
11	M	GUINIC	Théodore	HCA

Article 3 : Monsieur Thomas RENARD, Maître de Conférences à Nantes Université, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

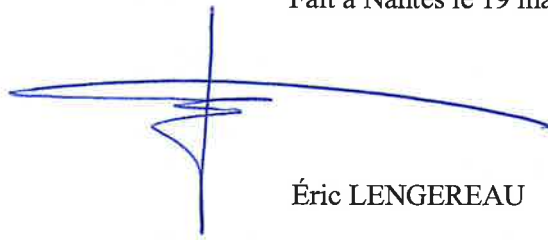
Article 4 : Madame Amandine DIENER, Maîtresse de Conférences à l'ensa Bretagne, est désignée en qualité de Vice-Présidente/suppléante à la présidence, de ce comité de sélection.

Article 5 : Madame Stéphanie BOUYSSÉ-MESNAGE, Maîtresse de Conférences à l'ensa Nantes, est désignée en qualité de référente interne de ce comité de sélection.

Article 6 : Le comité de sélection MCF HCA fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2026, pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidats retenus, il est mis fin au comité de sélection.

Article 7 : Les services administratifs de l'ensa Nantes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes le 19 mars 2026



Éric LENGEREAU